



APEM LAXOU

Juin 2023

Une année riche !

Cinq auditions et trois concerts ont rythmé cette année.



2 juin – conte musical La Truite aux Amandes

22 mai – audition « Ma Chanson préférée »

13 mai – concert des orchestres réunis de Laxou et Villers



5 mai – audition autour d'Edvard Grieg par les élèves adultes

17 mars – audition de printemps

13 décembre – concert de Noël



22 novembre – Piano et poésie

18 octobre – audition d'automne



La rentrée 2023

Inscriptions

Les inscriptions auront lieu samedi 9 septembre à 14h.

Vous pouvez dès à présent vous réinscrire pour gagner du temps à la rentrée !

Les tarifs et la feuille d'inscription sont disponibles sur le site web de l'école.

www.apemlaxou.fr

Portes ouvertes

Du 4 au 8 septembre, venez assister à un cours et essayer un instrument. Renseignements au secrétariat.

Reprise des cours

A partir du lundi 11 septembre

Nouveaux professeurs

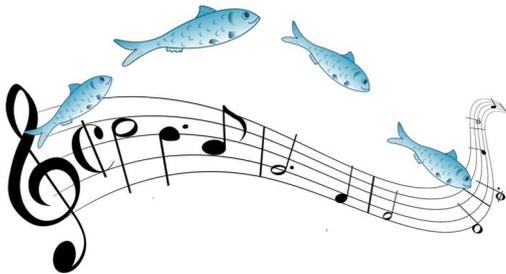
L'école accueillera 4 nouveaux professeurs à la rentrée en violon, violoncelle, clarinette et chant.

Pour clore cette belle saison musicale, retrouvons-nous pour la fête de la musique samedi 24 juin à partir de 15h dans la cour de l'APEM Laxou.

La Truite aux Amandes

Un projet d'école rassemblant des musiciens de 7 à 75 ans

Le conte musical *La Truite aux Amandes* a réuni enfants et adultes pour un concert le vendredi 2 juin salle Colin à Laxou.



Les musiciens de l'orchestre, les chanteurs et les acteurs ont fait découvrir la vie de Franz Schubert à un public nombreux.

Bravo à tous !



Merci aux enfants de formation musicale et aux musiciens de l'orchestre pour leur investissement, aux acteurs qui ont fait vivre ce spectacle, aux professeurs pour le travail tout au long de l'année et le soutien apporté lors du concert, au groupe de culture musicale pour la décoration de la salle et les posters retraçant la vie de Franz Schubert. Et un grand merci à Brigitte pour la direction !



Zoom sur...

Les dons

L'APEM Laxou est désormais habilitée par l'administration fiscale à délivrer des reçus fiscaux pour des dons.

Les dons des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don.

Le Conseil d'Administration

Le fonctionnement général de l'association est uniquement assuré par des adhérents bénévoles, actuellement au nombre de **sept**. Un effectif minimum de **12 membres** permettrait un meilleur fonctionnement de l'association.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps à l'association ? Partager vos compétences ? Rejoignez le CA !

Contact : presidence@apemlaxou.fr